



Second Session  
Thirty-seventh Parliament, 2002-03

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Foreign Affairs

*Chair:*  
The Honourable PETER A. STOLLERY

---

Tuesday, May 13, 2003 (in camera)  
Wednesday, May 14, 2003

---

**Issue No. 16**

**Twenty-sixth and twenty-seventh meetings on:**

The examination of the Canada-United States of America  
trade relationship and on the Canada-Mexico  
trade relationship

---

**APPEARING:**

The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P., Minister of  
Public Works and Government Services and Minister  
responsible for the Canadian Wheat Board

Deuxième session de la  
trente-septième législature, 2002-2003

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Affaires étrangères

*Président:*  
L'honorable PETER A. STOLLERY

---

Le mardi 13 mai 2003 (à huis clos)  
Le mercredi 14 mai 2003

---

**Fascicule n° 16**

**Vingt-sixième et vingt-septième réunions concernant:**

Les relations commerciales entre le Canada et  
les États-Unis d'Amérique et entre  
le Canada et le Mexique

---

**COMPARAÎT:**

L'honorable Ralph Goodale, c.p., député, ministre  
des Travaux publics et des Services gouvernementaux et  
ministre responsable de la Commission canadienne du blé

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
FOREIGN AFFAIRS

The Honourable Peter A. Stollery, *Chair*

The Honourable Consiglio Di Nino, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Andreychuk	Day
Austin, P.C.	De Bané, P.C.
Bolduc	Grafstein
Carney, P.C.	Losier-Cool
* Carstairs, P.C.	* Lynch-Staunton
(or Robichaud, P.C.)	(or Kinsella)
Corbin	Setlakwe

\* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

*Changes to the membership of the committee:*

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Day substituted for that of the Honourable Senator Graham (*May 13, 2003*).

The name of the Honourable Senator Andreychuk substituted for that of the Honourable Senator Stratton (*May 6, 2003*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

*Président:* L'honorable Peter A. Stollery

*Vice-président:* L'honorable Consiglio Di Nino

et

Les honorables sénateurs:

Andreychuk	Day
Austin, c.p.	De Bané, c.p.
Bolduc	Grafstein
Carney, c.p.	Losier-Cool
* Carstairs, c.p.	* Lynch-Staunton
(ou Robichaud, c.p.)	(ou Kinsella)
Corbin	Setlakwe

\* *Membres d'office*

(Quorum 4)

*Modifications de la composition du comité:*

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit:

Le nom de l'honorable sénateur Day est substitué à celui de l'honorable sénateur Graham (*le 13 mai 2003*).

Le nom de l'honorable sénateur Andreychuk est substitué à celui de l'honorable sénateur Stratton (*le 6 mai 2003*).

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, May 13, 2003  
(27)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 5:29 p.m. in camera, in accordance with Standing Order 92(2)(f), in room 160-S of the Centre Block, the Chairman, the Honourable Peter A. Stollery, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Austin, P.C., Bolduc, Corbin, Day, Di Nino, Grafstein, Setlakwe and Stollery (8).

*Also present:* From the Research Branch of the Library of Parliament: Peter Berg, Research Officer.

In accordance with the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday November 21, 2002, the Committee continued its examination of the Canada-United States of America trade relationship and the Canada-Mexico trade relationship, with particular emphasis on: (a) the 1988 Free Trade Agreement; (b) the 1992 North American Free Trade Agreement; (c) secure access for Canadian goods and services to the United States of America and Mexico; and (d) the development of effective dispute resolution mechanisms, all in the context of Canada's economic relations with countries of the Americas and the World Trade Organization's Doha Round of trade negotiations.

The committee considered a draft report.

At 6:43 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

\_\_\_\_\_

OTTAWA, Wednesday, May 14, 2003  
(28)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 3:45 p.m. in room 160-S of the Centre Block, the Chairman, the Honourable Peter A. Stollery, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Austin, P.C., Bolduc, Corbin, Day, Di Nino, Grafstein and Stollery (7).

*Also present:* From the Research Branch of the Library of Parliament: Peter Berg, Research Officer; from the office of the Honourable Peter A. Stollery: David Murphy; and from the Committee Secretariat: Ian Parker, Communications Expert.

*In attendance:* The official reporters of the Senate.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 13 mai 2003  
(27)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 17 h 29, à huis clos conformément à l'alinéa 92(2)f du Règlement, dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Peter A. Stollery (*président*).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Austin, c.p., Bolduc, Corbin, Day, Di Nino, Grafstein, Setlakwe et Stollery (8).

*Également présents:* De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Peter Berg, attaché de recherche.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2002, le comité procède à l'examen des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis d'Amérique et entre le Canada et le Mexique, portant une attention particulière à: a) l'Accord de libre-échange de 1988; b) l'Accord de libre-échange nord-américain de 1992; c) un accès sûr pour les produits et services canadiens aux États-Unis d'Amérique et au Mexique; et d) le développement de mécanismes efficaces de règlement de différends, tous dans le contexte des relations économiques du Canada avec les pays des Amériques et du cycle de Doha des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce.

Le comité entreprend son étude d'un projet de rapport.

À 18 h 43, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

\_\_\_\_\_

OTTAWA, le mercredi 14 mai 2003  
(28)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 15 h 45 dans la salle 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Peter A. Stollery (*président*).

*Membres du comité présents:* Les honorables sénateurs Austin, c.p., Bolduc, Corbin, Day, Di Nino, Grafstein et Stollery (7).

*Également présents:* De la Direction de la recherche parlementaire de la Bibliothèque du Parlement: Peter Berg, attaché de recherche; du bureau de l'honorable Peter A. Stollery: David Murphy et du secrétariat du comité: Ian Parker, expert conseil en communication.

*Aussi présents:* Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Thursday November 21, 2002, the Committee continued its examination of the Canada-United States of America trade relationship and the Canada-Mexico trade relationship, with particular emphasis on: (a) the 1988 Free Trade Agreement; (b) the 1992 North American Free Trade Agreement; (c) secure access for Canadian goods and services to the United States of America and Mexico; and (d) the development of effective dispute resolution mechanisms, all in the context of Canada's economic relations with countries of the Americas and the World Trade Organization's Doha Round of trade negotiations.

*APPEARING:*

The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P., Minister of Public Works and Government Services and Minister responsible for the Canadian Wheat Board.

Minister Goodale made a presentation and answered questions.

At 4:41 p.m., the committee suspended its proceedings.

At 6:15 p.m., the committee resumed sitting in camera, pursuant to Standing Order 92(2)(f).

The committee continued its examination of a draft report.

It was agreed — That, in accordance with the budget approved by the Senate on April 3, 2003, the Committee retain the services of one English and one French reviser to assist with the special study of Canada's trade relationship with the United States of America and Mexico, while complying in the process with the budgetary parameters set.

At 7:09 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

*ATTEST:*

*Le greffier du comité,*

François Michaud

*Clerk of the Committee*

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 21 novembre 2002, le comité procède à l'examen des relations commerciales entre le Canada et les États-Unis d'Amérique et entre le Canada et le Mexique, portant une attention particulière à: a) l'Accord de libre-échange de 1988; b) l'Accord de libre-échange nord-américain de 1992; c) un accès sûr pour les produits et services canadiens aux États-Unis d'Amérique et au Mexique; et d) le développement de mécanismes efficaces de règlement de différends, tous dans le contexte des relations économiques du Canada avec les pays des Amériques et du cycle de Doha des négociations commerciales de l'Organisation mondiale du commerce.

*COMPARAÎT:*

L'honorable Ralph Goodale, c.p., député, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Commission canadienne du blé.

Le ministre Goodale fait un exposé puis répond aux questions.

À 16 h 41, le comité suspend ses délibérations.

À 18 h 15, le comité reprend ses délibérations à huis clos conformément à l'alinéa 92(2)f) du Règlement.

Le comité reprend son étude d'un projet de rapport.

Il est convenu — Que, conformément à l'autorisation budgétaire que le Sénat a adoptée le 3 avril 2003, le comité retienne les services d'un réviseur anglais et d'un réviseur français pour aider dans son étude spéciale portant sur les relations commerciales qu'entretient le Canada avec les États-Unis d'Amérique et le Mexique, en respectant les limites du budget sus-mentionné.

À 19 h 09, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ:*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Wednesday, May 14, 2003

The Standing Senate Committee on Foreign Affairs met this day at 3:45 p.m. to examine and report on the Canada-United States of America trade relationship and on the Canada-Mexico trade relationship.

**Senator Peter A. Stollery** (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

**The Chairman:** Honourable senators, the importance of this meeting is that we have on record the response to observations about the Canadian Wheat Board made by Mr. William Lash, U.S. Assistant Secretary of Commerce.

As we are in the final stages of completing our report and recommendations on some of the trade disputes between Canada and the U.S., we thought it would be appropriate, Minister Goodale, if you gave us your thoughts in response to the observations of Mr. Lash, who we met with in Washington. It was a good meeting, I might add.

Please proceed Mr. Goodale.

**The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P., Minister of Public Works and Government Services and Minister responsible for the Canadian Wheat Board:** Mr. Chairman, thank you very much for the opportunity to appear on a very important subject matter, that is, the Canada-U.S. grain trading relationship.

First, I would want to note, as I am sure Mr. Lash would want to note, the huge value of overall Canada-U.S. trade in all goods and services that flow back and forth across our mutual border. On a two-way basis, it is worth close to \$2 billion per day. From the Canadian point of view, our exports amount to about 45 per cent of our GDP, and of those exports, about 85 per cent go to the United States. Obviously, this is hugely important and it is important both ways for both countries.

Specifically in relation to agriculture and agri-food, the annual value of our two-way trade is in the neighbourhood of \$30 million per year. It is, roughly speaking, in balance both ways. It ebbs and flows from year to year, but in macro terms it is roughly in balance. It is growing on a year-over-year basis.

For the most part, that agricultural trade flows back and forth across our common border trouble-free except for various obvious problem areas, one of which is the subject of your discussion tonight — the wheat trade.

My home town in southern Saskatchewan is a few miles north of the Montana and North Dakota borders. In a coffee shop in Minot, I hear the rumour that the Canadian Wheat Board is heavily subsidized. In Wolf Point, Montana, there is an assertion

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mercredi 14 mai 2003

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères se réunit aujourd'hui à 15 h 45 pour examiner la relation commerciale entre le Canada et les États-Unis d'Amérique et entre le Canada et le Mexique, et en faire rapport.

**Le sénateur Peter A. Stollery** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président:** Honorables sénateurs, ce qui importe, de cette réunion, est que nous ayons au compte rendu la réponse aux observations qu'a fait M. William Lash, secrétaire adjoint du Commerce des États-Unis sur la Commission canadienne du blé.

Comme nous en sommes aux derniers stades de la rédaction de nos rapports et de nos recommandations sur certains des différends commerciaux entre le Canada et les États-Unis, nous avons pensé qu'il serait opportun, monsieur le ministre Goodale, que vous puissiez nous faire part de vos points de vue en réponse aux observations de M. Lash, que nous avons rencontré à Washington. Je dois ajouter que cette rencontre a été fructueuse.

Je vous laisse la parole, monsieur Goodale.

**L'honorable Ralph Goodale, c.p., député, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Commission canadienne du blé:** Monsieur le président, merci beaucoup de me donner cette occasion de discuter avec vous d'un sujet très important, soit la relation entre le Canada et les États-Unis en matière de commerce des grains.

Tout d'abord, je voudrais souligner, et je suis sûr que M. Lash le ferait aussi, l'immense valeur marchande des échanges commerciaux en général entre le Canada et les États-Unis, tous ces biens et services qui font le va-et-vient sur notre frontière commune. Dans les deux sens, ces échanges commerciaux se chiffrent à près de 2 milliards de dollars par jour. Du point de vue canadien, nos exportations comptent pour environ 45 p. 100 de notre PIB, et sur ces exportations, environ 85 p. 100 sont destinées aux États-Unis. De toute évidence, ces exportations revêtent une immense importance, dans les deux sens, pour les deux pays.

Plus précisément, en ce qui concerne l'agriculture et l'agro-alimentaire, la valeur annuelle de nos échanges commerciaux se chiffre aux environs de 30 millions de dollars par année. C'est, grosso modo, équivalent dans les deux sens. Ça monte et ça baisse une année sur l'autre, mais de façon générale, c'est relativement égal. On enregistre une hausse des échanges une année sur l'autre.

Pour sa plus grande partie, ce commerce agricole va et vient sur notre frontière commune sans la moindre difficulté, à part quelques secteurs problématiques évidents, dont l'un qui fait l'objet de notre discussion ce soir — le commerce du blé.

Je viens du sud de la Saskatchewan, à quelques milles au nord des frontières du Montana et du Dakota du Nord. Dans un café de Minot, j'ai entendu la rumeur voulant que la Commission canadienne du blé est lourdement subventionnée. À Wolf Point,

that the Canadian Wheat Board undercuts U.S. prices and is therefore dumping. In Bismarck, there is the anecdote about Canadian grain flooding into the United States or, depending on the season, it might be an avalanche into the United States, while at the same time, the anecdote goes, not a bushel of American grain can move north into Canada. Each one of those four allegations — subsidization, dumping, flooding and no reciprocity — is factually wrong. I repeat: They are not true. However, they get repeated and are clung to as if they are gospel, creating anger and bitterness on both sides of border and wasting time, effort and money chasing a false bogeyman, while the cancer that is really damaging world grain markets goes untreated and grows more malignant. We need to clear away the myths. A healthy and mutually satisfying bilateral relationship in trade cannot be sustained on a foundation of anecdotes and rumours. It must be based on facts.

What are the facts about Canadian grain sales into the United States? The facts have been investigated and reported upon exhaustively over the last 10 to 15 years by the United States International Trade Commission in 1990, 1994 and 2001; by the United States General Accounting Office in 1992, 1996, and 1998; by a binational panel and then by an independent international auditor under the Canada-U.S. Free Trade Agreement beginning in 1993 and then in 1994; by the Economic Research Service of the United States Department of Agriculture in 1999; and again by the U.S. Department of Commerce in 1999. Add that all together and we have 10 previous detailed, excruciating U.S. examinations and 10 consecutive favourable report cards for Canada, each confirming that the Canadian Wheat Board is, in fact, a fair trading entity operating within the rules of the NAFTA and the WTO.

You can appreciate, I am sure, the frustration that is caused by the most recent U.S. actions against Canadian wheat, begun last year and continuing this year, alleging both subsidization and dumping, being pursued by the U.S. Department of Commerce and the U.S. International Trade Commission.

Another source of evidence that tends to vindicate the Canadian Wheat Board and Canadian farmers in world markets can be found in an independent survey of global grain buyers that was conducted in the 1990s. It looked through the eyes of customers at Canadian grain marketing performance in comparison to American, European, Australian, and Argentinian supplier competition. The survey found the highest ratings for Canada, leading the pack in the world on such factors as intrinsic quality, cleanliness, consistency, technical support, dependability, contract execution and customer service.

Our customers' biggest criticism of Canada is that the Canadian Wheat Board wants prices that are too high. I repeat: too high, not too low. That is hardly the reputation of a marketer that is undercutting the marketplace.

au Montana, le bruit court que la Commission canadienne du blé vend sous les cours américains et que, par conséquent, elle fait du dumping. À Bismarck, une anecdote circule au sujet d'une inondation de céréales canadiennes aux États-Unis où, selon la saison, ce peut être une avalanche, tandis qu'en même temps, toujours selon l'anecdote, pas un boisseau de grains américains ne peut aller au nord, vers le Canada. Chacune de ces quatre allégations — la subvention, le dumping, l'inondation et l'absence de réciprocité — est, dans les faits, fautive. Je le répète: pas une n'est vraie. Cependant, elles sont répétées et les gens y croient comme à l'Évangile, ce qui suscite colère et amertume des deux côtés de la frontière et fait perdre du temps, des efforts et de l'argent à courir après un faux croque-mitaine, tandis que le cancer qui ronge réellement les marchés mondiaux des grains reste sans traitement et que la tumeur continue de croître. Il nous faut nous débarrasser des mythes. Une relation commerciale bilatérale saine et mutuellement gratifiante ne peut être fondée sur des anecdotes et des rumeurs. Elle doit être fondée sur des faits.

Quels sont les faits en matière de vente de grain canadien aux États-Unis? Les faits ont été l'objet de recherches et de comptes rendus exhaustifs depuis 10 ou 15 ans par la Commission internationale du commerce des États-Unis en 1990, 1994 et 2001; par l'United States General Accounting Office en 1992, 1996 et 1998; par un comité binational, et ensuite par un vérificateur international indépendant, dans le cadre de l'Accord de libre-échange Canada-États-Unis en 1993, puis en 1994. Par l'Economic Research Service du ministère de l'Agriculture américain en 1999; et encore une fois par le ministère du Commerce américain en 1999. Mettez tout cela ensemble, et nous avons 10 examens détaillés et bien fouillés des États-Unis, et 10 bulletins de comportement consécutifs favorables au Canada, chacun confirmant que la Commission canadienne du blé est, de fait, une entité commerciale équitable qui obéit aux règles de l'ALENA et de l'OMC.

Vous pouvez comprendre, j'en suis sûr, la frustration que suscitent les mesures qu'ont pris les États-Unis contre le blé canadien depuis l'année dernière et qui se poursuivent cette année, tandis qu'ils allèguent à la fois de subventions et de dumping, et les poursuites du ministère du Commerce américain et de la Commission du commerce international des États-Unis.

On trouve une autre source de preuves qui tendent à disculper la Commission canadienne du blé et les agriculteurs canadiens sur les marchés mondiaux dans un sondage indépendant des acheteurs de grains du monde entier, qui a été effectué dans les années 90. Ce sondage faisait un examen de la performance du marché canadien de grains, de la perspective des clients, en comparaison avec les fournisseurs concurrents américains, européens, australiens et argentins. Le sondage attribuait une cote supérieure au Canada, qui était en tête de file dans le monde en regard de facteurs comme la qualité intrinsèque, la propreté, l'uniformité, le soutien technique, la fiabilité, l'exécution des contrats et le service à la clientèle.

La plus grande critique de nos clients à l'égard du Canada est que la Commission canadienne du blé fixe des prix trop élevés. Je le répète: trop élevés, et non pas trop bas. C'est difficilement la réputation d'un commerçant qui mine les prix du marché.

By contrast, those same global grain buyers rank the United States, not Canada, as the leading source of lower priced grain. The Wheat Board seeks to market Canadian wheat and barley as a differentiated high-quality product tailored to specific customer needs rather than just homogeneous bulk commodities. Our target is the top end of the market, not the bottom, especially in today's market circumstances.

To drive home this point, let me quote a recent comment by Mr. John Gilchrist, the chair of North American Millers Association, based in Washington, D.C. His organization represents most of the major milling operations in the United States. On May 2, 2003, in response to the most recent countervailing duty and anti-dumping proceedings of the U.S. administration, Mr. Gilchrist said:

Alleging dumping at this time is just silly. Wheat stocks are at or near the lowest levels in decades and in some cases the smallest since the late 1940s when wheat stocks were drawn down as a result of U.S. food aid to post-war Europe. But we will, of course, cooperate fully by providing our data to government on government request. We are confident that when the data is analyzed, the administration...

— that would be the U.S. administration —

...can only draw one conclusion, and that is wheat is traded fairly in the North American market. After all, the U.S. International Trade Commission reported last year that U.S. millers had to pay higher prices, not lower, for Canadian wheat than for U.S. wheat in 59 out of the 60 months that were studied.

That is the view of the most important association of U.S. grain buyers, and they have repeated it over and over again.

If you look back at the evidence that was presented to either the U.S. Department of Commerce or the U.S. International Trade Commission over the last couple of years on this topic, from American millers and from American pasta producers, you will find similar sentiments to those expressed by Mr. Gilchrist. Let me read several of them into the record. These are individual American milling companies or pasta processing companies:

At no time has there been a situation where I have been offered wheat at a discount. In fact, on several occasions I have willingly paid a premium.

Quote:

When we worked with the Canadian Wheat Board, these are professionals, sophisticated marketers of grain. They are not giving anything away. If they are dumping into the U.S.

Par contraste, ces mêmes acheteurs mondiaux de grains désignent les États-Unis, et non pas le Canada, comme la source principale de la faiblesse du cours des grains. La Commission canadienne du blé s'efforce de mettre en marché du blé et de l'orge canadiens en tant que produit de grande qualité différencié conçu sur mesure pour les besoins de clients spécifiques plutôt que de produits en vrac homogènes. Nous visons la partie supérieure du marché, et non pas inférieure, surtout avec la conjoncture actuelle des marchés.

Pour faire comprendre cet argument, permettez-moi de citer un commentaire récent de M. John Gilchrist, le président de la North American Millers Association, sise à Washington, D.C. Son organisation représente la plupart des grandes meuneries des États-Unis. Le 2 mai 2003, en réponse aux poursuites les plus récentes pour les droits compensateurs et l'anti-dumping entreprises par l'administration américaine, M. Gilchrist a dit ce qui suit:

Il est tout simplement ridicule de parler de dumping en ce moment. Les stocks de blé sont au plus bas niveau, ou presque, qu'ils aient atteint depuis des décennies et, dans certains cas, au plus bas niveau qu'ils aient connu depuis la fin des années 40, lorsque les stocks de blé avaient baissé en conséquence de l'aide alimentaire fournie par les États-Unis à l'Europe de l'après-guerre. Mais bien entendu, nous allons coopérer pleinement en fournissant nos données au gouvernement, à sa demande. Nous sommes convaincus que, lorsque ces données seront analysées, l'administration [...]

... il s'agit ici de l'administration américaine...

[...] ne peut tirer qu'une conclusion, et c'est que le commerce du blé est équitable sur le marché nord-américain. Après tout, la Commission du commerce international des États-Unis a déclaré l'année dernière que les meuniers américains avaient dû payer plus, et non pas moins, pour le blé canadien que pour le blé américain pendant 59 des 60 mois de référence de l'étude.

C'est l'avis de la plus importante association d'acheteurs de grains des États-Unis, et ils l'ont répété à maintes reprises.

Si vous revenez sur les preuves qui ont été présentées au ministère américain du Commerce ou à la Commission du commerce international des États-Unis depuis deux ou trois ans, recueillies auprès de meuniers américains et de producteurs américains de pâtes, vous constaterez qu'ils sont du même avis que M. Gilchrist. Si vous permettez, je vais en lire quelques-unes aux fins du compte rendu. Voici ce qui vient de meuneries américaines ou de compagnies de production de pâtes:

À aucun moment n'y a-t-il eu une situation où du blé m'a été offert à escompte. De fait, à plusieurs reprises, j'ai, de mon plein gré, payé une prime.

Citation:

Lorsque nous avons travaillé avec la Commission canadienne du blé, c'était avec des commerçants de grains professionnels et sophistiqués. Ils ne donnent rien pour rien.

market, then I am the worst pasta durham buyer in the country because we have never seen values below Minneapolis values on a head-to-head comparison, never.

Quote:

Why do we and other millers buy Canadian wheat? One is customer perception. There is perception of Canadian wheat having qualities that may be a reality. The second is a higher degree of consistency.

Another quote:

The U.S. does not produce enough quality durham to support our needs. We absolutely need Canadian durham. We buy for quality when we go to Canada, and Canada in turn is not dumping those values. We are here to tell you this.

Finally:

What we found is, in four or five characteristics of quality, Canada is consistently higher. It is very consistent. It is a very steady supplier of grain, which is what we need for our markets.

Those are quotes from a variety of people who represent about 90 per cent of the U.S. milling industry and more than half of the total pasta production in the United States. They want Canadian grain. They buy Canadian grain and they are prepared to pay a premium for it because they need it for its quality. It is not subsidized and it is not dumped.

On the Wheat Board fundamentals, there is no great mystery. The Wheat Board functions largely like a large marketing cooperative on behalf of farmers. It is not a supply management agency. It is financed by farmers themselves out of the proceeds of what it sells. After all handling, transportation and marketing costs have been deducted, the net returns are passed through to farmers, and farmers make their individual cropping decisions based upon direct market signals without subsidization. Those signals lately, as I am sure you know, have not been particularly happy ones. They have reflected the global supply situation, some wheat-buying power in certain traditional markets, and the depressing impact of international trade distortions, flowing largely from European subsidies and, with all due respect, also from American subsidies.

Canada completely eliminated all our grain export subsidies back in 1995 when our former rail transportation program was terminated. Since then, we have been out of the export subsidy game lock, stock and barrel. We wish we could say the rest of the world was too, but they are not, unfortunately.

Without subsidization, a Canadian seller of grain has only one overriding objective and that is to get the best possible market price, not to leave any value on the table. The CWB has no

S'ils font du dumping sur le marché américain, alors je suis le pire acheteur de durham pour pâtes du pays, parce que nous n'avons jamais vu de cours inférieurs à ceux de Minneapolis si on les compare d'égal à égal, jamais.

Citation:

Pourquoi nous, et d'autres meuniers, achetons du blé canadien? L'une des raisons est la perception du client. On a l'impression que le blé canadien a des qualités qui sont la réalité. La deuxième est qu'il est plus uniforme.

Une autre citation:

Les États-Unis ne produisent pas de durham d'assez grande qualité pour répondre à nos besoins. Nous avons absolument besoin du durham canadien. Nous achetons au Canada pour la qualité, et le Canada, à son tour, ne fait pas de dumping sur ses prix. C'est ce que nous sommes venus vous dire.

Enfin:

Ce que nous avons découvert, c'est que sur quatre ou cinq critères de qualité, le Canada est constamment à un niveau plus élevé. C'est très uniforme. Il est un fournisseur très stable de grains, et c'est ce qu'il nous faut pour nos marchés.

Ce sont là des témoignages de diverses personnes qui représentent environ 90 p. 100 de l'industrie meunière américaine et plus de la moitié de la production totale de pâtes aux États-Unis. Ils veulent du grain canadien. Ils achètent du grain canadien et ils sont prêts à payer une prime pour lui parce qu'ils en ont besoin pour sa qualité. Il n'est pas subventionné, et il n'y a pas de dumping.

Pour ce qui est des principes fondamentaux de la Commission du blé, il n'y a pas de grand mystère. La Commission fonctionne largement comme une grande coopérative de mise en marché pour le compte des agriculteurs. Ce n'est pas un organisme de gestion des stocks. Elle est financée par les agriculteurs eux-mêmes, au moyen du produit de ses ventes. Après déduction de tous les frais de manutention, de transport et de mise en marché, les bénéficiaires nets sont versés aux agriculteurs, et ceux-ci prennent leurs propres décisions en matière de récoltes en fonction des signaux directs du marché, sans subvention. Ces signaux, dernièrement, et je suis sûr que vous le savez, n'ont pas été particulièrement positifs. Ils ont reflété la situation mondiale des stocks, un certain pouvoir d'achat du blé sur certains marchés traditionnels, et l'effet inhibiteur des distorsions des échanges commerciaux internationaux, venant surtout de subventions européennes et, permettez-moi de le préciser, aussi, des subventions américaines.

Le Canada a complètement supprimé toutes nos subventions à l'exportation des grains en 1995, lorsque notre ancien programme de transport par rail a été éliminé. Depuis ce temps-là, il n'est plus du tout question de subvention à l'exportation. Nous aimerions pouvoir dire qu'il en est de même du reste du monde, mais, malheureusement, ce n'est pas le cas.

Sans subvention, un vendeur de grains du Canada ne vise qu'un objectif primordial, celui d'avoir le meilleur prix possible sur le marché, et non pas de vendre sous la valeur du produit. La



interest in depressing prices anywhere. All wheat sold by the Canadian Wheat Board into the United States is effectively priced off U.S. commodity markets, primarily the Minneapolis Grain Exchange, as was indicated in the quotations that I read to you earlier.

Let me deal for a moment with the criticism that the Canadian Wheat Board is not as transparent as its private sector competitors. It is, in fact, fully audited financially every year by the well-known and much-respected international accounting firm of Deloitte and Touche. Full audit reports appear publicly every year in each Canadian Wheat Board annual report. I table that report in Parliament, but it is available publicly, nationally and internationally.

When was the last time you saw the publication of a fully audited financial statement for any other grain trader's revenues and costs? When was the last time you saw any of the private grain companies providing the kind of detail publicly that the Canadian Wheat Board is required to provide?

When was the last time you called any of them before your committee or any other committee of the Senate or the House of Commons? If you call, or if a member of the other place calls, to hear the Canadian Wheat Board in a setting like this, the Canadian Wheat Board will come and respond to your questions. The others will not.

The Canadian Wheat Board, in fact, discloses more information about its operations than any of its commercial competitors, the largest of which are privately held and disclose little or nothing.

It is also important to note that in terms of governance, the Canadian Wheat Board is a very different organization today than it was four years ago. We amended the applicable law, effective January 1, 1999; the most significant changes in half a century. Specifically, with respect to the United States, under that law, the Canadian Wheat Board is now explicitly obliged by the law of Canada to adhere to the principles of NAFTA.

However, the new law does more than just that. The Canadian Wheat Board is no longer a government Crown corporation. A lot of people think it is. It is not. In our parliamentary language, it is no longer an agent of Her Majesty. The old government system of a government appointed set of commissioners is gone. For the first time in its history, the Canadian Wheat Board is run by a modern, corporate style 15-member board of directors, and 10 of them, a full two thirds controlling majority, are farmers elected directly by other farmers. Of the other five directors, they are not government officials. They are drawn from the private sector, much like outside directors are drawn from other corporations, reflecting a broad range of expertise in the grain trade, the legal profession, the oil industry, the mining business, international finance and so forth. All of the powers of the Canadian Wheat

CCB n'a pas aucun intérêt à inhiber les prix, où que ce soit. Les prix de tout le blé vendu par la Commission canadienne du blé aux États-Unis sont fixés avec efficacité d'après les marchés des produits de base américains, principalement le Minneapolis Grain Exchange, comme l'indiquait l'une des citations que je vous ai lues plus tôt.

Permettez-moi de revenir un moment sur la critique selon laquelle la Commission canadienne du blé n'est pas transparente comme ses concurrents du secteur privé. Elle subit, de fait, une vérification financière approfondie tous les ans, par la société comptable internationale Deloitte et Touche, qui est respectée dans le monde entier. Des rapports exhaustifs de vérification sont publiés chaque année dans chacun des rapports annuels de la Commission canadienne du blé. J'ai déposé ce rapport au Parlement, mais il est accessible au public, au Canada et à l'échelle internationale.

Quand avez-vous vu la dernière la publication d'un état financier pleinement vérifié, affichant les recettes et les coûts de notre organisme de commerce des grains? Quand avez-vous vu la dernière fois une compagnie céréalière privée donner le genre de détails, en public, que la Commission canadienne du blé est tenue de fournir?

Quand avez-vous la dernière fois convié l'une d'elles devant votre comité ou devant tout autre comité du Sénat ou de la Chambre des communes? Si vous conviez, ou si un membre de l'autre Chambre convie la Commission canadienne du blé à une audience comme celle-ci, la Commission canadienne du blé s'exécute et vient répondre à vos questions. Pas les autres.

La Commission canadienne du blé, de fait, fournit plus d'information sur ses opérations que tout autre concurrent du commerce, dont les plus grands sont la propriété d'intérêts privés et révèlent bien peu de choses, sinon rien.

Il est aussi important de souligner qu'en fait de gouvernance, la Commission canadienne du blé est une organisation tout à fait différente aujourd'hui ce qu'elle était il y a quatre ans. Nous avons modifié la loi en vigueur, depuis le 1er janvier 1999; elle a subi les changements les plus importants qu'elle ait connus en un demi-siècle. Plus précisément, en ce qui touche les États-Unis, en vertu de cette loi, la Commission canadienne du blé est maintenant tenue, explicitement, par la loi du Canada, de respecter les principes de l'ALENA.

Toutefois, la nouvelle loi ne fait pas que cela. La Commission canadienne du blé n'est plus une société d'État. Beaucoup de gens pensent qu'elle l'est encore, mais ce n'est pas le cas. Dans notre jargon parlementaire, elle n'est plus un agent de la Couronne. L'ancien système public qui faisait qu'un groupe de commissaires étaient désignés par le gouvernement n'existe plus. Pour la première fois de son histoire, la Commission canadienne du blé est dirigée par un conseil d'administration moderne, comme celui d'une entreprise, composé de 15 administrateurs, dont 10, soit pas moins des deux tiers, qui constituent la majorité dominante, sont des agriculteurs élus directement par d'autres agriculteurs. Les cinq autres administrateurs ne sont pas des représentants du gouvernement. Ils viennent du secteur privé, comme cela se fait dans d'autres entreprises qui ont des administrateurs de

Board are vested in the hands of its directors with, obviously, new lines of direct accountability to farmers because of the electoral system.

The new law also provides the Wheat Board with more market-oriented flexibility. For example, the directors may authorize cash trading for wheat and barley, different pooling periods, early cash payouts, negotiable producer certificates and new fixed-price contracts. These are among the innovations we have introduced in the last few years. These are among the facts that need to be taken into account in the grain trade relationship between Canada and the United States: the long record of studies and investigations which have repeatedly vindicated the Canadian Wheat Board; the absence of trade distorting subsidization in Canada; Canadian Wheat Board's focus on the high end, not the low end of the market; its new governance system; its public accountability; and, its legal obligation to adhere to trade agreements.

Also factually important is the volume of grain shipments involved here between Canada and the United States. Roughly speaking, as a rule of thumb, the United States annual wheat production averages in the neighbourhood of 65 million tons. On the Canadian side, ours is less than half that. It is about 20 to 25 million tons. The United States typically exports 45 per cent of its production in the neighbourhood of 30 million tons or so. We must export more than 70 per cent of our production in the neighbourhood of 18 million tons.

The Canadian Wheat Board conducts business in 70 different markets worldwide, most of them in Asia and Latin America. Only a small volume is sold into the United States, and that constitutes only a tiny fraction of either U.S. production or consumption. I mention this to underscore that you could not fairly describe this relatively small Canadian volume as any kind of "flood" or "avalanche," as it is sometimes characterized. It is a modest volume, and it moves quite properly in response to the normal ebbs and flows of supply and demand and, particularly, quality specifications.

The simple fact that our Canadian Wheat Board system is different from the American one does not mean that it is wrong or unfair or antiquated, as some might say, nor does it mean that it or other systems cannot operate effectively under equivalent international disciplines under the trade regimes we have in place. The structure of a particular trading entity is surely not the crucial point, nor is ideology the crucial point. Actual market behaviour is the key issue. We are ready to have a rational discussion with countries in the world about so-called state trading enterprises, but it must be based upon real facts, not just often-repeated

l'extérieur, ils ont une expertise très diversifiée dans le commerce des grains, la profession juridique, l'industrie pétrolière, l'industrie minière, les finances internationales, et cetera. Tous les pouvoirs de la Commission canadienne du blé sont aux mains de ces administrateurs qui ont, de toute évidence, de nouvelles obligations de reddition directe des comptes aux agriculteurs, puisqu'il s'agit d'un régime électoral.

La nouvelle loi donne aussi à la Commission du blé une flexibilité plus axée sur les marchés. Par exemple, les administrateurs peuvent autoriser des ventes en espèces de blé et d'orge, des périodes différentes de groupement, des décaissements précoces, des certificats de producteurs négociables et de nouveaux marchés à prix fixes. C'est le genre d'innovations que nous avons faites depuis quelques années. Elles font partie des éléments dont il faut tenir compte dans l'examen de la relation entre le Canada et les États-Unis relativement au commerce des grains: la longue liste des études et des enquêtes qui ont constamment disculpé la Commission canadienne du blé; l'absence de subventions qui faussent les échanges au Canada; l'accent que met la Commission canadienne du blé sur la partie supérieure, et non pas la partie inférieure du marché, son nouveau système de gouvernance; son obligation de rendre compte au public; et ses obligations, imposées par la loi, d'observer les accords commerciaux.

Autre élément important, c'est le volume du grain qui circule entre le Canada et les États-Unis. Grosso modo, de façon générale, la production annuelle de blé des États-Unis s'établit aux environs de 65 millions de tonnes. Du côté canadien, nous en produisons moins de la moitié. C'est environ 20 à 25 millions de tonnes. Les États-Unis, en général, exportent 45 p. 100 de leur production, soit environ 30 millions de tonnes. Nous devons exporter plus de 70 p. 100 de notre production, soit environ 18 millions de tonnes.

La Commission canadienne du blé transige sur 70 marchés différents du monde, la plupart étant en Asie et en Amérique latine. Une petite quantité seulement de son blé est vendu aux États-Unis, et ne constitue qu'une fraction minime de la production pour consommation américaine. Je dis cela pour vous faire comprendre qu'on ne peut avec justesse décrire ce volume canadien relativement faible comme une espèce «d'inondation» ou d'«avalanche», comme c'est fait parfois. C'est un faible volume, et il fluctue de façon relativement appropriée en réponse au flux et reflux normal de l'offre et de la demande et, en particulier, des spécifications en matière de qualité.

Le simple fait que notre système de la Commission canadienne du blé soit différent de celui des États-Unis ne signifie pas qu'il soit mauvais ou inéquitable, ou même désuet, comme certains le laissent entendre, pas plus que ce système ou d'autres ne peuvent fonctionner efficacement en respectant les disciplines internationales équivalentes avec les régimes commerciaux qui sont en vigueur. La structure d'une entité commerciale particulière n'est certainement pas l'élément crucial, et l'idéologie ne l'est pas plus. C'est le comportement du marché en soi qui est l'enjeu réel. Nous sommes disposés à avoir

myths. It must not put marketers like the CWB at an unfair advantage compared to other types of marketers who exercise similar or even greater and more secretive market power.

I have tried to touch upon many of the rumours, myths and allegations we hear all too often about the Canadian grain trade and the Canadian Wheat Board: Subsidization, no; dumping, no; a lack of transparency compared to others in the business, no; and a flood of grain flowing south to injure the U.S. market, no.

What about that one other U.S. complaint about reciprocity that U.S. grain never, ever flows north into Canada — wrong, again. It defies all the uninformed anecdotes I know, but U.S. grain does indeed flow north into Canada — corn, barley, wheat on occasion, and others. More importantly, Canada is also a big customer for U.S. grain-based value-added food products: pasta, breakfast cereals, bakery products — we are the biggest export market for American sales of these goods.

To put the relative positioning into some proper overall context, Canadians spend on average about \$220 per person per year on U.S. agricultural products. Americans spend, on average, about \$30 per person per year on Canadian agricultural products. On a per capita basis, that is a sevenfold advantage in favour of the United States.

Let me provide one further rather telling comparison having to do with publicly funded support programs in both of our countries. Using as an independent source of information, the Organization for Economic Cooperation and Development, the OECD, the level of government support programs provided to wheat producers in the United States in the year 2001 was more than three times higher than that available in Canada. Given that hard and undeniable fact, one can appreciate Canadian frustration at the repeated harassment of Canadian farmers and their marketing systems by U.S. lobbyists and their lawyers. It is not just unseemly, it is also truly damaging, not just to Canada, but even more seriously to struggling farmers living in abject poverty in lesser-developed countries around the world. The gross level of subsidization in the United States and also in the EU depresses commercial grain markets worldwide, and it also depresses the life chances of the most needy and desperate people on the face of this earth. They are condemned to less than a subsistence existence, while American and European agricultural subsidies remain where they are today.

une discussion rationnelle avec les pays du monde au sujet des soi-disant entreprises commerciales d'État, mais cette discussion doit être fondée sur des faits réels et non pas sur des mythes trop souvent ressassés. Elle ne doit pas présenter les commerçants comme la Commission canadienne du blé sous un jour injustement avantageux comparativement à d'autres types de commerçants qui exercent un pouvoir similaire ou même plus grand et plus secret sur le marché.

J'ai essayé de parler des nombreux mythes, rumeurs et allégations que nous entendons trop souvent sur le commerce canadien de grains et la Commission canadienne du blé: subventions, non; dumping; non; manque de transparence comparativement à d'autres du milieu, non; et inondation de grains vers le Sud pour nuire au marché américain, non.

Et qu'en est-il d'une autre plainte des États-Unis sur la réciprocité, selon laquelle les gains américains ne vont jamais, jamais vers le Canada — c'est, encore une fois, faux. C'est contraire à toutes les anecdotes mal informées que j'ai entendues, mais les grains américains viennent, de fait, vers le Nord, au Canada — le maïs, l'orge, le blé, à l'occasion, et d'autres encore. Fait plus important encore, le Canada est aussi un gros client des produits alimentaires céréaliers à valeur ajoutée: les pâtes, les céréales de petits-déjeuners, les produits de l'orge — nous sommes le plus gros marché d'exportation pour les ventes américaines de ces produits.

Si on veut situer la position relative dans un contexte global approprié, les Canadiens dépensent en moyenne environ 220 \$ par personne, par année, sur les produits agricoles américains. Les Américains, eux, dépensent, en moyenne, environ 30 \$ par personne, par année, sur des produits agricoles canadiens. Par habitant, c'est sept fois plus en faveur des États-Unis.

Permettez-moi de vous exposer une autre comparaison assez révélatrice au sujet des programmes de soutien financés par l'État dans nos deux pays. Si on en croit une source indépendante d'information, l'Organisation de coopération et de développement économique, l'OCDE, le niveau de soutien fourni aux producteurs de blé américains par les programmes publics en 2001 était plus du triple de celui offert au Canada. Avec ces faits incontestables, on peut comprendre la frustration des Canadiens devant le harcèlement répété que subissent les agriculteurs canadiens et leur système de mise en marché de la part des lobbyistes américains et de leurs avocats. Ce n'est pas seulement inconvenant, c'est aussi très destructeur, non seulement pour le Canada, mais encore plus pour les agriculteurs qui subsistent difficilement, dans la plus abjecte pauvreté dans les pays moins développés du monde. Le niveau brut de subventions aux États-Unis, et aussi dans les pays de l'Union européenne, inhibe les marchés de grains à l'échelle mondiale, et aussi les chances de vivre de ceux qui en ont le plus besoin et les plus désespérés qu'il y ait sur cette terre. Ils sont condamnés à se contenter de moins que le minimum vital de subsistance, tandis que les subventions américaines et européennes sont maintenues au niveau où elles sont aujourd'hui.

The Canadian Wheat Board is not the real problem for the U.S. administration or for U.S. farmers. The true problem for all of us is trade-distorting government programs. Rather than hammering away at Canada, the U.S. government would be more successful, and I suggest, it would be far more appropriate to join forces with Canada in tackling the issue of gross subsidization, improving markets for farmers everywhere and also, if I may say so, by tackling with Canadians the challenges of African development to help put a real dent in that most disgraceful statistic that 800 million people are going to bed hungry tonight, while we have this rather arcane argument about marketing systems in North America.

**Senator Austin:** Minister, thank for your presentation, and I accept without qualification the case that you have presented. I would like to ask a few questions just to develop the process that is going on.

I understand that there was an interim ruling and that a final ruling — is it by the International Trade Commission in the United States — is expected in the late summer? Could you give us an outline of the process by which the Americans are moving?

**Mr. Goodale:** Yes, Mr. Chairman, I would be happy to do that.

We are now dealing with the end game of a process that began several years ago as a result of a complaint that was filed by the North Dakota Wheat Commission with the U.S. administration alleging a whole range of things, many of which I referred to in my remarks tonight. That was investigated thoroughly by the U.S. ITC. The U.S. ITC concluded in 2001 that there was no evidence before it; no case had been made on the part of the North Dakota petitioners to justify any action at that time by the U.S. administration.

At the same time, wishing I suppose to show some kind of support to their domestic wheat producers, the U.S. administration undertook to further look into the possibility of a countervailing duty proceeding that would be alleging subsidization by way of government policy, and therefore requesting a countervailing duty to be imposed. The U.S. administration also undertook an anti-dumping investigation alleging in this case, not government conduct causing the problem, but under-pricing, if you will, by the Canadian Wheat Board itself.

Earlier this spring there was a preliminary finding in the case of the countervailing duty proceeding where the U.S. ITC proposed a preliminary duty of 3.94 per cent on both spring wheat and durum. The North Dakotans and others had been asking for 30, 40, 50 per cent, so after all the investigative work the American arithmetic came out at 3.94. That is relatively small compared to what the original request was. That was in the case of CVD, countervailing duty, in response to subsidization. Obviously on

La Commission canadienne du blé n'est pas le vrai problème de l'administration américaine ou des agriculteurs américains. Le vrai problème, pour tout le monde, vient des programmes du gouvernement qui entravent le commerce. Plutôt que de s'en prendre au Canada, le gouvernement américain aurait peu de succès, et à mon avis il serait beaucoup plus pertinent qu'il joigne ses forces à celle du Canada pour s'attaquer au problème des subventions croisées, à l'amélioration des marchés pour les agriculteurs de partout et, aussi, si je peux me permettre de le dire, si les États-Unis s'attaquaient avec le Canada aux défis du développement du continent africain pour vraiment changer cette statistique des plus scandaleuse selon laquelle 800 millions de personnes se coucheront l'estomac vide ce soir, tandis que nous avons cette discussion plutôt superficielle sur les systèmes de mise en marché de l'Amérique du Nord.

**Le sénateur Austin:** Monsieur le ministre, nous vous remercions pour votre présentation, et j'accepte sans réserve les arguments que vous avez présentés. J'aimerais poser quelques questions pour en savoir plus sur le processus en vigueur.

À ce que je comprends, une décision provisoire a été rendue et une décision définitive — est-ce que c'est par la Commission internationale du commerce aux États-Unis — devrait être rendue à la fin de l'été? Pourriez-vous nous donner un aperçu du processus qu'appliquent les Américains?

**M. Goodale:** Oui, monsieur le président, avec plaisir.

Nous arrivons maintenant à la fin d'un processus entamé il y a plusieurs années en conséquence d'une plainte qui avait été déposée par la North Dakota Wheat Commission auprès de l'administration américaine, alléguant de toutes sortes de choses, dont plusieurs dont j'ai parlé dans mes observations. La CCI américaine a fait une enquête approfondie. Elle a conclu en 2001 qu'il n'y avait aucune preuve de tout cela; les pétitionnaires du Dakota du Nord n'avaient pu rien présenter pour justifier l'adoption de mesures à l'époque, par l'administration américaine.

En même temps, désireuse, je suppose, de faire preuve d'une espèce de solidarité avec ses producteurs de blé, l'administration américaine a entrepris d'examiner plus en profondeur la possibilité d'une poursuite relative aux droits compensateurs qui alléguerait de subventions par le biais des politiques publiques et, exigeant ainsi l'imposition de droits compensateurs. L'administration américaine a aussi entamé une enquête sur l'anti-dumping dans cette affaire, alléguant cette fois non pas que la conduite du gouvernement était la cause du problème, mais plutôt les prix trop faibles, si on veut, que fixait la Commission canadienne du blé elle-même.

Il y a quelque temps, des conclusions préliminaires dans le dossier de la procédure des droits compensateurs amenaient la CCI américaine à proposer des droits préliminaires de 3,94 p. 100 sur le blé de printemps et le durham. Les gens du Dakota du Nord et d'autres avaient demandé 30, 40, 50 p. 100, et après toute leur recherche, les quelques Américains ont donné 3,94 p. 100. C'est relativement peu comparativement à la demande originale. C'était dans l'affaire du droit compensateur, en réaction aux subventions.

that arithmetic they found, in their view, a certain amount of subsidization but obviously a relatively small amount.

About two or three weeks ago we had the preliminary finding in the case of the dumping allegations, and in that case they imposed a preliminary duty of about 6.18 per cent in the case of spring wheat, and roughly 8.18 per cent in the case of durham. If you add the two together, the countervailing duty that was applied earlier and the anti-dumping duty that was applied a couple of weeks ago, the duty now that applies on spring wheat is roughly 10 per cent and the duty that applies on durham is roughly 12 per cent.

Those are preliminary findings. The U.S. ITC-Department of Commerce process will determine whether or not they should be made final in about the middle of July. Then there is an important consideration that needs to be settled and we would expect it to be settled sometime during the month of August as to whether or not, these findings notwithstanding, there has been actual injury in the U.S. market. We would of course argue strongly, number one, that these duties should not be made final, and second, even if they are, that there is no valid basis upon which to find injury.

We expect a decision on finality in July and on injury in August. In the meantime, we, and hopefully our good customers in the United States, will be making the strong argument that both those findings when they come in July and August should be in the negative, not the affirmative.

**Senator Austin:** On the assumption only that they are in the negative and there is a final ruling in both countervail and dumping, and/or, is there next a NAFTA process or a WTO process that you believe should be followed by the Wheat Board?

**Mr. Goodale:** We are keeping all our options open and actively alive under both the NAFTA and the WTO. There are WTO proceedings that are actually under way also at the behest of the United States. There is, of course, the Doha round that is considering the new agreement on agriculture. It is, as you know, a round that has been a little bit sluggish in gaining momentum and is not far along. Part of the reason why it is not far along is that there is not much agreement in the world on agriculture. Some of the preliminary drafts of texts have, we think, gone way beyond the agreed-upon terms of reference for Doha in the way, for example, that they attempt to attack an institution like the Canadian Wheat Board. We think that what is being attempted there in some of the draft texts supported by the United States and others is just outside the mandate of what Doha has agreed to pursue. We will see how that unfolds, but we will obviously vigorously defend our interests there.

More specifically, I said when the ITC made its essentially negative finding in 2001, the U.S. administration said, "Okay, there is not a basis upon which we can proceed at this time, but we will look at anti-dump and at countervail." They said also at the

De toute évidence, en faisant leur calcul, ils ont décelé, d'après eux, un certain montant de subventions, mais c'était manifestement un montant assez faible.

Il y a environ deux ou trois semaines, nous avons reçu les conclusions préliminaires dans le dossier des allégations de dumping, et dans ce dossier-là, ils ont imposé un droit compensateur d'environ 6,18 p. 100 sur le blé de printemps, et plus ou moins 8,18 p. 100 pour le blé durham. Si on fait l'addition, le droit compensateur qui a été appliqué plus tôt et le droit anti-dumping imposé il y a deux ou trois semaines, le droit qui est maintenant prélevé sur le blé de printemps montre à environ 10 p. 100 et celui imposé sur le blé durham est d'environ 12 p. 100.

Ce sont les conclusions préliminaires. Le processus de la CCI et du ministère du Commerce américain déterminera si, oui ou non, elles devraient être définitives, vers la mi-juillet. Ensuite, il y a une question importante à régler, et nous nous attendons à ce qu'elle soit réglée au cours du mois d'août, celles de savoir si, nonobstant ces conclusions, il y a vraiment eu atteinte au marché américain. Il est évident que nous soutiendrons fermement, d'abord que ces droits ne devraient pas être définitifs et, deuxièmement, s'ils doivent l'être, qu'il n'y a aucun fondement pour détecter qu'il y a eu préjudice.

Nous attendons une décision sur la finalité des droits en juillet, et sur le préjudice en août. Entre-temps, nous comptons, et nous espérons que nos bons clients américains le feront aussi, tout faire pour les convaincre que ces décisions, lorsqu'elles seront rendues en juillet et en août, devraient être négatives et non pas affirmatives.

**Le sénateur Austin:** En supposant qu'elles soient négatives et qu'une décision définitive soit rendue au sujet des droits compensateurs ou du dumping, ou les deux, doit-il y avoir ensuite un processus relatif à l'ALENA ou à l'OMC qu'à votre avis, la Commission canadienne du blé devrait suivre?

**M. Goodale:** Nous maintenons ouvertes toutes les possibilités et les entretenons, tant en ce qui concerne l'ALENA que l'OMC. Deux poursuites de l'OMC sont en cours actuellement, encore une fois sur une initiative des États-Unis. Il y a, bien entendu, la ronde de Doha, où on examine la nouvelle entente sur l'agriculture. C'est, comme vous le savez, une ronde de négociations qui a eu beaucoup de mal à démarrer et qui n'est pas très avancée. C'est en partie attribuable à la difficulté de s'entendre dans le monde de l'agriculture. Certaines des versions préliminaires de textes ont, à notre avis, largement débordé du mandat convenu pour les négociations de Doha, dans la manière, par exemple, où ils essaient d'attaquer une institution comme la Commission canadienne du blé. Nous pensons que certaines de ces ébauches de textes qu'appuient les États-Unis et d'autres débordent tout simplement du mandat qui a été convenu pour les négociations de Doha. Nous verrons comment le tout finira, mais il est certain que nous allons vigoureusement défendre nos intérêts là-bas.

Plus précisément, lorsque la CCI a tiré ses conclusions généralement négatives, en 2001, que l'administration américaine a déclaré «D'accord, il n'y a pas de fondement pour l'adoption de mesures pour l'instant, mais nous allons examiner la

same time that they would see if there was some basis upon which they could have a dispute settlement panel before the WTO, and that process is one that is in the preliminary stage of getting launched.

They are going after us with CVD, they are going after us with anti-dump and they are going after us with a dispute settlement panel at the WTO. It is a sort of battle on all fronts on an argument that we believe is fundamentally misplaced, especially coming from the United States which, depending on how you look at it, is either the first or the second biggest subsidizer in the world.

**Senator Austin:** With respect to the tariffs collected on the countervail, is it your understanding that the monies will be held pending the outcome of either NAFTA or WTO processes, or do you see part of the reason for the claim by the North Dakota farmers and their institution an attempt to use the Byrd amendment to see cash distributed to them?

**Mr. Goodale:** I do not know if this is related to the Byrd amendment or not, Senator Austin. I hope not. If there is a finding that there is no injury in August then anything accumulated at that point must be paid back. We went through a rather painful process a few years ago, as you may recall, on hogs and a claim that the stabilization program that had existed with respect to hogs was a form of subsidy. Huge dollar values were collected in countervailing duties at that time. Eventually we were successful in persuading the powers that be that we were right and the duty should be paid back. Ultimately they were, but it took an awfully long time. The most important thing we can do is to try and avoid the problem in the first place.

**Senator Di Nino:** Mr. Minister, your eloquent presentation forcefully put on the record positions that obviously we in Canada are quite familiar with, at least mainly familiar with. Hopefully we can distribute your thoughts to a larger audience that will set the record straight. I am quite impressed with your presentation and I have a couple of questions.

First, we heard that during hearings on this issue over the past number of weeks that we in Canada may not be doing enough to promote ourselves in the U.S. We also may not be doing enough to set the record straight in the right places in the U.S., particularly when, as you so eloquently outlined, we have some stakeholders, U.S. partners if you wish, those organizations that purchase our products.

Do you have any comment on that? Is that criticism valid and should we be doing something about it?

**Mr. Goodale:** That is a valid concern, senator. Perhaps it is our rather passive Canadian nature. We tend to spring into action in response to a crisis but then get a bit dozy between crises. We

question de l'antidumping et du droit compensateur». Ils ont dit aussi, à ce moment-là, qu'ils verraient s'il y a de quoi justifier la création d'un comité de règlement des conflits devant l'OMC, et ce processus est à l'étape préliminaire de son lancement.

Ils s'en prennent à nous avec les droits compensateurs, ils s'en prennent à nous avec l'antidumping, et ils s'en prennent à nous avec le Comité de règlement des conflits à l'OMC. C'est une espèce de bataille sur tous les fronts, fondée sur un argument qui, selon nous, est fondamentalement erroné, particulièrement venant des États-Unis qui, selon la manière dont on regarde la situation, peut être le plus grand ou le deuxième plus grand État subventionnaire du monde.

**Le sénateur Austin:** En ce qui concerne la perception de droits compensateurs, à ce que vous sachiez, est-ce que les fonds recueillis seront conservés en attendant le résultat des processus de l'ALENA ou de l'OMC, ou est-ce que vous voyez dans les revendications des agriculteurs du Dakota du Nord et de leur institution, en partie, une tentative de tirer parti de l'amendement Byrd pour se faire distribuer de l'argent?

**M. Goodale:** Je ne sais pas s'il y a un rapport avec l'amendement Byrd ou non, monsieur le sénateur. J'espère que non. Si, en août, on conclut qu'il n'y a pas préjudice, tout ce qui aura été perçu jusque là doit être remboursé. Nous sommes passés par un processus assez pénible il y a quelques années, si vous vous en rappelez, relativement aux porcs, et à une plainte que le programme de stabilisation qui était en vigueur, en ce qui concernait les porcs, était une forme de subvention. D'immenses sommes ont été perçues en droits compensateurs à l'époque. Au bout du compte, nous avons réussi à persuader les autorités que, comme nous avons eu raison, les droits devaient être remboursés. Au bout du compte, ils l'ont été, mais cela a pris un temps fou. Ce qui compte, c'est que nous essayions d'éviter le problème pour commencer.

**Le sénateur Di Nino:** Monsieur le ministre, votre éloquente présentation a illustré avec conviction, aux fins du compte rendu, des positions que, de toute évidence, au Canada, nous connaissons bien, ou du moins assez bien. Nous espérons pouvoir communiquer vos points de vue à un public plus vaste pour mettre les choses au clair. Je suis assez impressionné par votre présentation et j'ai quelques questions à vous poser.

Tout d'abord, nous avons entendu, pendant la tenue des audiences sur le sujet, ces dernières semaines, que nous, au Canada, n'avons peut-être pas fait assez pour nous faire valoir aux États-Unis. Nous n'en faisons peut-être pas assez, non plus, pour rétablir les faits tels qu'ils sont aux États-Unis, particulièrement si on pense, comme vous l'avez expliqué avec tant d'éloquence, que nous avons des intervenants, des partenaires américains, si on veut, ces organisations qui achètent nos produits.

Avez-vous des commentaires à faire là-dessus? Est-ce que ce reproche est mérité et devrions-nous faire quelque chose à ce sujet?

**M. Goodale:** C'est une préoccupation tout à fait justifiée, monsieur le sénateur. Peut-être est-ce dû avec notre nature canadienne assez passive. Nous tendons à agir en réaction à une

must recognize that this trading relationship with the United States is huge. It is incredibly valuable, both to us and to them, as is our broader relationship here in the North American continent. We need to work at this, not just when there are trouble spots but all the time so that we better understand each other. We have to work at it at all levels, the most senior levels of government in Canada and the United States, but also states and provinces, farm organizations on opposite sides of the border, and business people who flow back and forth across the border.

One would hope that might happen spontaneously, but the fact is it does not. We must find the opportunities for Canadians and Americans to communicate better with each other, to fully understand the facts, to get rid of some of those silly myths and anecdotes that persist. They are so factually erroneous, they are almost laughable on the Canadian side but yet passionately believed on the American side.

I remember addressing an organization called the North American Wheat Growers in the United States a few years ago. It is the biggest farm organization representing wheat producers in the U.S. They were taking me to task heavily for a particular Canadian subsidy program that they did not like and they thought it was the root of all evil. As the questioning kept going, I finally identified what program they were talking about. It was the Western Grain Transportation Act. When I met with them, it was about 1997. We abolished that legislation in 1995. However, this largest, most sophisticated representative organization of American wheat growers did not know it. They thought the old freight rate subsidies were still in place and actively being paid by Canada.

I had a devil of a time persuading them we had repealed the act, that the program was gone and there was no subsidization of freight rates, period. They probably still believe today — if you read some of the petitions filed — that there must be a hidden subsidy in here somewhere.

We have to work at improving the level of communication and the level of understanding and rapport with our American colleagues. We should not regard them as our problem and they should not regard us as their problem.

The real problem is international subsidies. The real culprit is primarily Europe, but the Americans almost match them dollar for dollar. The Americans have some cleaning up to do on the subsidization, too.

We would both get further if, rather than battering each other over the head across the 49<sup>th</sup> parallel, we join forces on this issue of the grain trade in the world, and have other allies like Australia

crise, mais à nous laisser aller un peu entre les crises. Nous devons reconnaître que cette relation commerciale, avec les États-Unis, revêt une immense importance. Elle est terriblement précieuse, tant pour nous que pour eux, de même que notre relation à plus grande échelle ici, sur le continent nord-américain. Nous devons y travailler, pas seulement de façon ponctuelle lorsqu'il y a des problèmes mais tout le temps, pour mieux parvenir à nous comprendre mutuellement. Nous devons y oeuvrer à tous les niveaux, celui des plus hauts fonctionnaires du gouvernement au Canada et aux États-Unis, mais aussi dans les États et les provinces, dans les organisations des deux côtés de la frontière et parmi les gens d'affaires qui font la navette entre les deux pays.

On pourrait espérer que cela se fasse de façon spontanée, mais le fait est que ce n'est pas le cas. Nous devons trouver des occasions pour les Canadiens et les Américains de mieux communiquer entre eux, de pleinement comprendre les faits, de se défaire de certains de ces mythes et anecdotes idiots qui persistent. Ils sont tellement faux dans les faits, que c'en est presque risible du côté canadien mais, pourtant, les Américains y croient ferme.

Je me rappelle avoir prononcé une allocution devant une organisation appelée North American Wheat Growers, aux États-Unis, il y a quelques années. C'est la plus grosse organisation agricole qui représente les producteurs de blé des États-Unis. Ils s'en sont pris à moi avec les gros canons, à propos d'un programme de subvention particulier du Canada qu'ils n'aimaient pas et qui, selon eux, était à la source de tous les maux. Tandis que je subissais le feu nourri des questions, j'ai finalement pu mettre le doigt sur le programme dont ils parlaient. Il s'agissait de la Loi sur les paiements de transition du grain de l'Ouest. Ma rencontre avec eux a eu lieu vers 1997. Nous avons aboli cette loi en 1995. Pourtant, cette organisation de grande envergure et très sophistiquée qui représentait les producteurs de blé ne le savait même pas. Ils pensaient que les anciennes subventions sur les tarifs marchandises étaient encore en vigueur et que le Canada les versait encore.

J'ai eu tout le mal du monde à les convaincre que nous avons abrogé la loi, que le programme n'existait plus et qu'il n'y avait plus de subvention des tarifs marchandises, point à la ligne. Ils sont probablement encore convaincus aujourd'hui — à en croire les pétitions déposées — qu'il doit y avoir une subvention cachée, quelque part.

Nous devons nous efforcer d'améliorer le niveau de communication et le degré de compréhension et des rapports avec nos collègues américains. Nous ne devrions pas les considérer comme notre problème, et ils ne devraient pas voir en nous leur problème.

Le problème véritable, ce sont les subventions internationales. Le coupable véritable est, surtout, l'Europe, mais les Américains en font presque tout autant. Les Américains auraient un peu de ménage à faire, eux aussi, dans leurs subventions.

Nous irions tous plus loin si, plutôt que de nous lancer des pierres d'un côté et de l'autre du 49<sup>e</sup> parallèle, nous unissons nos forces relativement à cette question du commerce du grain dans le

and Argentina, other countries that were or are in the Cairns Group, to go after the real culprit when it comes to subsidization, and that is the European Union.

**Senator Di Nino:** There are other facts that we must make known to our American neighbours, our best friends, as you said. There is much ignorance in the U.S. about the benefit of Canada and Canadians to the U.S. As an example it comes mostly as a surprise to people when you tell them that 38 states look to Canada as their biggest export customer and that Canada is the American's best export market, as well as being its largest provider of energy. That is something of which they are unaware.

**Mr. Goodale:** There was \$50 billion worth of energy last year.

**Senator Di Nino:** Have you any more specific suggestions to help us in preparing our report? As you know, in the last while there has been a small number of grain farmers who wish to have the ability to trade directly with other countries, principally the U.S., et cetera, which has perhaps muddied the waters as well.

**Mr. Goodale:** On your latter point, clearly, there is some difference of opinion within Canada about farmers' preferences when it comes to marketing systems. Our whole point when we amended the Canadian Wheat Board Act back in 1998, and the amendments took effect on January 1, 1999, was to transfer the vast bulk of decision-making authority about the mandate and operating procedures of the Canadian Wheat Board from governments, politicians and bureaucrats, into the hands of farmers themselves. If you will, this was to democratize the Canadian Wheat Board to make it more accountable, flexible and to give it a modern kind of corporate governance. Thus, we abolished the old commissioner system. The Wheat Board used to be run by five commissioners, appointed entirely by the Government of Canada and entirely accountable to the Government of Canada. That system is gone. They now have a board of directors which numbers 15. Out of that 15, 10 are elected directly by farmers on four-year terms. It is staggered so that there is an election every two years. There was one last fall, which was very well participated in. Five of the producer directors were elected or re-elected as the case may be.

This has fundamentally changed the Canadian Wheat Board so that all the power and authority of the board is now not in the hands of government but in the hands of farmers. If farmers in Canada wish to change their marketing system, they are perfectly entitled to do so by the democratic means that are now in their hands.

People will sometimes observe that farmers in Ontario have some different marketing flexibilities under the Ontario Wheat Producers' Marketing Board that are not available under the

monde, et engageons d'autres alliés comme l'Australie et l'Argentine, d'autres pays qui faisaient partie ou font partie du groupe Cairns, pour nous en prendre aux vrais coupables en matière de subventions, soit l'Union européenne.

**Le sénateur Di Nino:** Il y a d'autres faits que nous devrions faire connaître à nos voisins américains, nos meilleurs amis, comme vous l'avez dit. Il règne une grande ignorance, aux États-Unis, sur les avantages que présentent le Canada et les Canadiens pour les États-Unis. Par exemple, les gens sont le plus souvent étonnés d'entendre que 38 États considèrent le Canada comme leur plus gros client de l'exportation, et d'apprendre que le Canada est le meilleur marché des exportations américaines, en plus d'être son plus gros fournisseur d'énergie. Ils ne le savent pas.

**M. Goodale:** Nous avons exporté pour 50 milliards de dollars d'énergie l'année dernière.

**Le sénateur Di Nino:** Avez-vous d'autres suggestions spécifiques pour nous aider dans la rédaction de notre rapport? Comme vous le savez, ces derniers temps, un petit nombre de cultivateurs de grains ont manifesté le désir de pouvoir traiter directement avec les autres pays, particulièrement les États-Unis, et cetera, ce qui a peut-être contribué aussi à troubler les eaux.

**M. Goodale:** À ce propos, il est clair qu'il y a certaines différences d'opinions au Canada même, en ce qui concerne les préférences des agriculteurs en matière de systèmes de mise en marché. Tout ce que nous voulions faire, en modifiant la Loi sur la Commission canadienne du blé, en 1998, et les modifications sont entrées en vigueur le 1er janvier 1999, c'était transférer le plus gros du pouvoir de décision sur le mandat et les procédures d'exploitation de la Commission canadienne du blé des gouvernements, des politiciens et des bureaucrates aux agriculteurs eux-mêmes. Si on veut, c'était dans le but de démocratiser la Commission canadienne du blé pour la rendre plus imputable, plus flexible, et pour qu'elle ait une espèce de gouvernance d'entreprise de style moderne. Ainsi, nous avons aboli l'ancien système des commissaires. La Commission canadienne du blé était, auparavant, dirigée par cinq commissaires, désignés entièrement par le gouvernement du Canada et relevant tout à fait de lui. Ce système n'est plus. Ils ont maintenant un conseil d'administration composé de 15 personnes. Sur ces 15 personnes, 10 sont directement élues par les agriculteurs pour des mandats de quatre ans. Les mandats sont échelonnés, et nous avons des élections tous les deux ans. Il y en a eu à l'automne dernier, avec un bon taux de participation. Cinq des administrateurs producteurs ont été réélus ou élus, selon le cas.

Tout cela a fondamentalement changé la Commission canadienne du blé, de sorte que tout le pouvoir et l'autorité de la Commission sont maintenant non plus entre les mains du gouvernement, mais dans celles des agriculteurs. Si les agriculteurs du Canada veulent changer leur système de mise en marché, ils en ont parfaitement le droit par des moyens démocratiques qui dépendent maintenant d'eux.

Les gens font parfois remarquer que les agriculteurs de l'Ontario ont un autre type de flexibilité en matière de mise en marché, avec l'Ontario Wheat Producers' Marketing Board, que



Canadian Wheat Board. Those marketing flexibilities were achieved in Ontario by the democratic decisions of the directors of the Ontario Wheat Producers' Marketing Board. Since we changed the law that governs the Canadian Wheat Board, farmers in Western Canada now have that same democratic authority, if they wish to exercise that authority.

My feeling is that rather than having these decisions driven largely politically, it is far better to have them driven by farmers themselves. That is why we democratized the legislation in 1999.

If farmers want a change, that is up to them. Their wishes in that regard ought to be respected. What I am pleased with is that the majority of those farmers who wish to see domestic change in the Canadian Wheat Board at the same time make the point that this is a decision for Canadians to make for themselves and it should not be driven by pressure from a foreign capital.

The chairman of the Western Canadian Wheat Growers Association, for example, took that position. He believes passionately that the Canadian Wheat Board ought to change, but he believes that decision should be made domestically in Canada by Canadians for our good Canadian reasons and should not be forced upon us either one way or the other by international pressures.

I pay tribute to that organization for taking what I think is the right policy position. They can be for or against the Canadian Wheat Board domestically, but that is for us to decide within Canada. We will decide in our own Canadian way. It will not be an imported decision from another country.

With respect to your report, that is up to you to decide. I appreciate that you will make a report, and that you have provided an opportunity for some information to be put on the record as a counterbalance to what Mr. Lash had to say earlier.

It would be important to encourage our grain trading relationship with the United States and indeed with the rest of the world, based upon hard facts and real evidence rather than myths, rumours and innuendos.

I hope that some of the statistics available to you would be convincing in making the point that there is no subsidization or dumping here. There is no avalanche or flood crossing the border. There is normal, proper trade that is fully within all of the rules that apply to Canada and the rules that apply to the United States.

We need to work harder to fully understand each other, to appreciate the facts on both sides of the border to see where our common interest lies and to tackle the real problem in the world, which is trade distorting international subsidization. That is the root of the problem; it is not the Canadian Wheat Board.

ne peut pas avoir la Commission canadienne du blé. Cette flexibilité a pu être obtenue, en Ontario, par le biais de décisions démocratiques des administrateurs de l'Ontario Wheat Producers' Marketing Board. Depuis que nous avons modifié la loi qui régit la Commission canadienne du blé, les agriculteurs de l'Ouest canadien ont maintenant le même pouvoir démocratique, s'ils veulent exercer ce pouvoir.

Je pense que plutôt que ces décisions soient surtout prises par l'appareil politique, il vaut beaucoup mieux qu'elles émanent des agriculteurs eux-mêmes. C'est pourquoi nous avons démocratisé la loi en 1999.

Si les agriculteurs veulent un changement, tout dépend d'eux. Leurs vœux, à cet égard, doivent être respectés. Ce que j'aime bien voir, c'est que la majorité des agriculteurs qui souhaitent des changements au pays, à la Commission canadienne du blé, affirment en même temps que c'est une décision que doivent prendre les Canadiens eux-mêmes, et qu'elle ne devrait pas être motivée par des pressions exercées par des intérêts étrangers.

La présidente de la Western Canadian Wheat Growers Association, par exemple, a adopté ce point de vue. Il est fermement convaincu que la Commission canadienne du blé doit changer, mais il pense que la décision devrait être prise au Canada par les Canadiens pour l'intérêt des Canadiens et ne devrait pas nous être imposée, d'une façon ou d'une autre, par des pressions exercées par l'étranger.

Je rends hommage à cette organisation pour avoir adopté ce qui, à mon avis, est une bonne position en matière de politique. Ils peuvent être favorables à la Commission canadienne du blé, ou contre elle au pays, mais c'est à nous d'en décider, au Canada. Nous prendrons cette décision à notre bonne vieille manière canadienne. Ce ne serait pas une décision importée d'un autre pays.

En ce qui concerne votre rapport, c'est à vous d'en décider. J'apprécie que vous rédigez un rapport, et que vous ayez offert une occasion d'intégrer à ce rapport certaines informations pour faire la juste mesure avec les propos qu'a tenus M. Lash plus tôt.

Il serait important d'encourager notre relation d'échanges commerciaux de céréales avec les États-Unis et, de fait, avec le reste du monde, en se fondant sur des faits concrets et des preuves réelles plutôt que sur des mythes, des rumeurs et des sous-entendus.

J'espère que les statistiques que vous avez vous convaincront qu'il n'y a ni subvention, ni dumping. Il n'y a pas d'avalanche, ou d'inondation qui passe nos frontières. Il n'y a qu'un commerce normal, approprié, pleinement respectueux des règles qui s'appliquent au Canada et de celles qui s'appliquent aux États-Unis.

Il nous faut travailler plus fort pour nous comprendre mutuellement, pour comprendre les faits tels qu'ils sont des deux côtés de la frontière afin de voir où se trouvent nos intérêts communs et de nous attaquer au problème réel dans le monde, soit les subventions internationales qui faussent les échanges. C'est cela, le fond du problème; ce n'est pas la Commission canadienne du blé.

**Senator Corbin:** Thank you, Mr. Minister, for spelling things out. I certainly appreciate your indignation, but I also note your positive attitude towards solutions.

I should like to know the cost of the wrangling over the years. Would you have even an approximate figure, a ballpark figure of the costs involved in these disputes?

**Mr. Goodale:** When you are dealing with the countervail, the allegation is a government program is at fault; therefore, the government leads the defence.

If you are dealing with anti-dumping, the allegation is that a commercial entity is underpricing and, therefore, that commercial entity leads the defence; in this case, it would be the Canadian Wheat Board. There is a government defence involved. There is a Canadian Wheat Board defence involved. Very often, individual producers are called upon in one way or another to participate. The cost would be in the millions of dollars that have been absorbed in the lobbying and legal exercises over the course of the last decade. Just exactly how many millions, it would be hard to estimate off the top of my head, but it has been expensive for American farmers to pursue these actions. It has been even more expensive for Canadian farmers to defend against these actions. These actions are totally unproductive, pursuing a scapegoat that is not the real source of the problem.

I would love to make the case to American farmers that if they have a few million and we have a few million, we could find many better ways to spend that money than by getting into these false fights with each other.

**Senator Corbin:** In terms of countervail responses the government handles that. According to the long list of incidents that you have given us, I suspect that you now have a budget item, the man years and what have you, to respond to these untimely and unfounded allegations.

**Mr. Goodale:** You are probably right, Senator Corbin. Your question will inspire me to ask the officials if they can actually calculate the costs for the defence here.

I know the Canadian Wheat Board, for its part, must find its own resources to pay for this. They are quite concerned about the cost burden that farmers, in their view, must so unnecessarily pick up.

**Senator Corbin:** It is important to bring this out to the public. If you could supply the committee with those figures soon, it would be appreciated.

Did you know, for example, that for the softwood lumber issues, it has cost Canada globally, since 1987, over \$800 million in legal fees, plus another \$200 million at the WTO? I am afraid of what kind of figure you will come up with.

**Le sénateur Corbin:** Merci, monsieur le ministre, de nous avoir expliqué tout cela en détail. Je comprends certainement votre indignation, mais je remarque aussi votre attitude positive dans le sens de solutions.

J'aimerais savoir ce qu'ont coûté ces querelles depuis des années. Auriez-vous des chiffres approximatifs, une idée du prix de ces conflits?

**M. Goodale:** Quand il s'agit des droits compensateurs, en principe, c'est un programme public qui est en faute; par conséquent, c'est le gouvernement qui dirige la défense.

S'il s'agit d'anti-dumping, ce qui est sous-entendu, c'est qu'une entité commerciale vend en dessous du cours et, par conséquent, c'est elle qui dirige la défense; dans ce cas-là, ce serait la Commission canadienne du blé. Il y a donc une procédure de défense du gouvernement et une procédure de défense de la Commission canadienne du blé. Très souvent, les producteurs sont appelés à participer d'une façon ou d'une autre. Il en a certainement coûté des millions de dollars, qui ont été absorbés par les activités de lobbying et les procédures juridiques depuis une dizaine d'années. Quant à savoir exactement combien de millions, ce serait difficile à estimer au pied levé, mais toutes ces mesures ont coûté beaucoup aux agriculteurs américains. Il en a coûté encore plus aux agriculteurs canadiens pour se défendre contre ces procès. Tout cela est tout à fait contre-productif, quand on s'en prend à un bouc émissaire qui n'est même pas la source réelle du problème.

J'aimerais beaucoup faire comprendre aux agriculteurs américains que s'ils ont quelques millions et nous aussi avons quelques millions, nous pourrions trouver de meilleurs moyens de dépenser cet argent quand nous engageons dans ces fausses luttes les uns contre les autres.

**Le sénateur Corbin:** Pour ce qui est du droit compensateur, c'est le gouvernement qui s'en occupe. D'après la longue liste des incidents que vous avez donné, je soupçonne que vous avez maintenant un poste budgétaire, des années personnes et tout ce que vous voulez, pour réagir à ces allégations malvenues et non fondées.

**M. Goodale:** Vous avez probablement raison, sénateur Corbin. Votre question m'incitera à demander aux fonctionnaires s'ils peuvent calculer le prix de la défense.

Je sais que la Commission du blé, de son côté, doit puiser dans ses propres ressources pour payer tout cela. Elle se préoccupe beaucoup de ce fardeau financier qu'à son avis, les agriculteurs doivent si injustement assumer.

**Le sénateur Corbin:** Il est important que le public le sache. Si vous pouvez donner ces chiffres au comité assez rapidement, ce serait apprécié.

Saviez-vous, par exemple, que pour les problèmes de bois d'oeuvre, il en a coûté au Canada en gros, depuis 1987, plus de 800 millions de dollars en frais juridiques, plus 200 millions de dollars à l'OMC? Je crains que ce soit le genre de chiffres que vous obtiendrez.

**Mr. Goodale:** It is a shocking amount of money. Let me say this: Having a rules-based, multilateral trading system is a good thing. However, pursuing your rights under the rules, or defending yourself under the rules, can sometimes be a pretty expensive proposition.

I put a significant amount of credence in the suggestion made by Senator Di Nino and others, that we need to invest much more time and effort in preventive maintenance, to build and to have a good relationship so that we do not get into these costly, time-consuming, counterproductive, aggravating and harassing procedures. They serve no useful purpose for anybody.

**Senator Austin:** Minister, on the last point you were making, I am curious to know why you kept the word "board" when you took the government out of the board. It is a problem. The word "board" suggests a government agency. If you called it the Canadian wheat corporation, the perception of what it does would be more accurate; do you have a comment on that?

**Mr. Goodale:** You have a good point. Some attention was given to that at the time. The strong advice came from our customers in the world, in China, Japan, Korea, Indonesia, countries in northern Africa, south Asia and in Europe, that there was intrinsic value in "CWB." It has been there since 1935. It has had most of its existing marketing power since 1943. It is a respected title in international grain markets.

However, we may be arriving at the point where Canada Grain Inc. might be more reflective of the reality.

**The Chairman:** We really appreciate your responding to Mr. Lash on the record. We were in Winnipeg and spoke to the Wheat Board. We had the Wheat Board before us, but it was important that you come to give our staff a chance to put something in our report reflecting, in our opinion, the very correct arguments that you have made.

Honourable senators, before we go, I have a quick motion, which is, pursuant to the budget authority adopted by the Senate on April 3, 2003, that the committee retain the services of an English and a French editor to assist in its consideration of the special study on Canada's trade relationship with the United States of America and Mexico within the limits of the said budget. This is all in the budget and it is a good thing.

**Senator Corbin:** I so move.

**The Chairman:** Is it agreed, honourable senators?

**Hon. Senators:** Agreed.

The committee adjourned.

**M. Goodale:** C'est une somme prohibitive. Permettez-moi de dire ceci: un système d'échanges commerciaux multilatéraux fondés sur les règles est une bonne chose. Cependant, assurer ces droits en vertu des règles, ou se défendre selon les règles peut parfois s'avérer très onéreux.

Je suis tout à fait d'accord avec la suggestion du sénateur Di Nino et d'autres, qu'il nous faut investir beaucoup plus de temps et d'efforts dans l'entretien préventif, pour constituer et entretenir une bonne relation de manière que nous n'ayons pas à nous engager dans ces procédures coûteuses, chronophages, contre-productives, exaspérantes et harcelantes. Elles ne servent à rien, à personne.

**Le sénateur Austin:** Monsieur le ministre, au sujet de votre dernier argument, je serais curieux de savoir pourquoi vous avez conservé le terme «commission» lorsque vous avez éliminé le gouvernement de cet organe. C'est un problème. Le terme «commission» suggère un organisme du gouvernement. Si vous l'aviez appelé la corporation canadienne du blé, la perception de ce qu'elle fait serait plus exacte; qu'en dites-vous?

**M. Goodale:** Vous avez un bon argument. On y a un peu songé à l'époque. La ferme opinion de nos clients du monde entier, de la Chine, du Japon, de la Corée, de l'Indonésie, de pays de l'Afrique, de l'Asie septentrionale et de l'Europe, était que l'acronyme anglais «CWB» a une valeur intrinsèque. Il existe depuis 1935. La Commission exerce son pouvoir de mise en marché, tel qu'il est actuellement, en grande partie, depuis 1943. C'est un titre respecté sur les marchés internationaux de grains.

Cependant, il se pourrait bien qu'à un moment donné le titre «Canada Grain Inc.» soit plus représentatif de la réalité.

**Le président:** Nous apprécions vraiment que vous ayez répondu aux propos de M. Lash pour le compte rendu. Nous étions à Winnipeg et nous avons eu un entretien avec la Commission canadienne du blé. Nous avons entendu le témoignage de la Commission, mais il était important que vous veniez pour donner à notre personnel une occasion d'intégrer à notre rapport quelque chose qui reflète, selon nous, les arguments tout à fait justes que vous avez soulevé.

Honorable sénateurs, avant de partir, j'ai une motion à proposer rapidement, soit que, conformément à l'autorisation budgétaire adoptée par le Sénat le 3 avril 2003, que le comité retienne les services d'un éditeur anglais et français qui contribuera à l'examen de l'étude spéciale sur la relation commerciale du Canada avec les États-Unis d'Amérique et le Mexique, dans les limites dudit budget. Tout est dans le budget, et c'est une bonne chose.

**Le sénateur Corbin:** Je le propose.

**Le président:** Sommes-nous d'accord, honorables sénateurs?

**Des voix:** D'accord.

La séance est levée.



*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Communication Canada – Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Communication Canada – Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9

---

**APPEARING:**

The Honourable Ralph Goodale, P.C., M.P., Minister of Public Works and Government Services and Minister responsible for the Canadian Wheat Board.

**COMPARAÎT:**

L'honorable Ralph Goodale, c.p., député, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre responsable de la Commission canadienne du blé.